



HAL
open science

L'incertitude interprétative dans l'activité de langage

Catherine Fuchs

► **To cite this version:**

Catherine Fuchs. L'incertitude interprétative dans l'activité de langage. Actes de Savoirs, 2008, 5, pp.41-57. halshs-00340631

HAL Id: halshs-00340631

<https://shs.hal.science/halshs-00340631>

Submitted on 21 Nov 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

[paru en 2008 dans *Actes de Savoirs*, 5
(revue de l'IUF, Paris : PUF)
pp. 41-57]

(*version préliminaire*)

L'incertitude interprétative dans l'activité de langage

Catherine FUCHS (CNRS/ENS)

Introduction

Loin de se réduire à un simple encodage ou décodage d'informations, l'activité de langage met en jeu un ensemble complexe d'opérations de co-énonciation qui engagent conjointement l'émetteur et le récepteur dans un double processus de production et d'interprétation. Pour le linguiste, l'activité de langage n'est appréhendable qu'à travers les textes, qui exhibent les traces de ces opérations. L'étude des traces permet de vérifier le double statut de la langue (à la fois système de signes et de structures, et instrument de communication), qui se manifeste dès le niveau de la phrase (ou de l'énoncé). Texte de dimension minimale, la phrase est une « unité complète qui porte à la fois sens et référence : sens parce qu'elle est informée de signification et référence parce qu'elle se réfère à une situation donnée » (Benveniste, 1966 : 130) ¹.

Le versant interprétatif de l'activité de langage, c'est-à-dire la construction de sens à partir de textes, est par nature soumis à des multiples facteurs d'incertitude. Par souci de schématisation, et en assumant les risques inévitables de simplification induite, je regrouperai ces facteurs en trois grands groupes, selon qu'ils sont sources d'incertitude interprétative par défaut ou par excès de sens (§1), par concurrence de sens (§2), ou par glissement de sens (§3).

1. L'incertitude interprétative par défaut ou par excès de sens

Sont ici à l'œuvre des facteurs de sous-détermination (§1.1.) et de surdétermination du sens (§1.2.).

1.1. L'incertitude interprétative par défaut de sens : la sous-détermination

Le cas extrême est celui de l'indétermination totale du sens. Un énoncé comme *Le silence vertébral indispose la voile licite* ² semble ininterprétable, car dépourvu de sens linguistique — l'incertitude ne pouvant être surmontée que par le déploiement d'une gamme indéfinie d'hypothèses interprétatives non littérales, à la manière de certains poèmes. Si une telle indétermination totale est rare, en revanche l'indétermination relative est fréquente : la complétude et la précision du sens sont en effet affaire de degrés.

Le défaut de sens s'apparente à de l'incomplétude lorsque l'interprétation se heurte à l'impossibilité de reconstruire certains éléments dont l'absence est signalée en creux dans

¹ Par souci de simplification, je parlerai ici de 'sens' à tous les niveaux, sans évoquer la distinction entre 'sens' et 'signification', qui varie d'ailleurs d'un auteur à l'autre.

² Par différence avec l'énoncé *Le signal vert indique la voie libre*, à partir duquel il a été construit (par le linguiste Lucien Tesnière) en remplaçant chaque unité lexicale par celle qui la précédait dans un dictionnaire !

l'énoncé. Ainsi dans *Pour faire de la place, il a donné la plupart de ses livres*, la présence du verbe *donner* implique l'existence d'un bénéficiaire — qui reste ici non spécifié (à qui les a-t-il donnés ?).

Le défaut de sens s'apparente à de l'imprécision lorsque l'interprétation débouche sur un sens trop 'général'. Plus l'extension d'une expression est étroite, plus cette expression est précise : le degré de certitude interprétative est donc inversement proportionnel au degré de généralité du sens. Ainsi, l'incertitude (relative) tendra à décroître, selon que l'énoncé dit : (a) *j'ai planté un arbre*, (b) *j'ai planté un tilleul*, (c) *j'ai planté un tilleul argenté*, (d) *j'ai planté un tilleul argenté à petites feuilles*, etc. De même, s'agissant d'un événement : (a) *il s'est passé quelque chose*, (b) *un homme est entré dans la maison*, (c) *un cambrioleur a pénétré dans le pavillon*, (d) *un dangereux cambrioleur armé d'un pistolet s'est introduit dans le modeste pavillon de banlieue en cassant un carreau de la fenêtre du rez-de-chaussée pendant que les habitants étaient partis faire des courses*, etc. Là encore, tout est question de degrés.

Un autre facteur d'incertitude interprétative tient au caractère 'vague' du sens de certains termes, tel l'adjectif *grand*³. Non seulement la notion de "grandeur" est relative à l'entité à laquelle elle est appliquée (un *homme grand* est plus petit qu'un *petit éléphant* !), mais surtout les frontières de l'extension de son domaine sont floues. *Pierre est grand*, qui signifie "Pierre a une taille qui dépasse la moyenne", comporte donc une marge indépassable d'incertitude interprétative (*Pierre est grand comment ? Combien mesure-t-il ?*). Le flou est lié au caractère gradable du prédicat : on peut être plus ou moins grand, comme on peut être plus ou moins chauve ou plus ou moins heureux, mais nul ne saurait dire où commencent la grandeur, la calvitie ou le bonheur...

L'énoncé étant à la fois porteur de sens et de référence, l'interprétation se heurte également à des facteurs d'incertitude dans l'identification des référents (objets et êtres du monde) mis en scène par l'énoncé. Evoquons quelques cas.

L'identification référentielle est rendue difficile quand une expression linguistique est en emploi 'approximatif' (c'est-à-dire utilisée pour renvoyer à un référent auquel elle ne s'applique que de façon limite). Un terme comme *siège*, qui s'applique pleinement à des représentants typiques comme la chaise ou le fauteuil, s'appliquera moins bien à un plan circulaire posé sur un pied à la manière d'un tabouret, et très difficilement à un tronc d'arbre posé à même le sol (dont les propriétés s'éloignent par trop de celles des représentants typiques). D'où certaines possibilités d'incompréhension : — *Prends donc ce siège — Quel siège ? — Ce tronc d'arbre — Parce que tu appelles ça un siège, toi ? — Oui ! — Eh bien pour moi, ce n'est vraiment pas un siège !*

L'identification référentielle est toujours indirecte dans le cas des 'indexicaux' qui renvoient à des variables de la situation d'énonciation : *je* renvoie à celui qui parle, *tu* à son interlocuteur, *aujourd'hui* au jour de l'énonciation, etc. Le référent effectivement visé à travers ces désignations ne peut donc être identifié qu'à partir de la connaissance des circonstances exactes dans lesquels l'énoncé a été produit. Et la piste sera d'autant plus incertaine que le texte comportera d'enchâssements d'énonciations en cascade.

L'identification référentielle est bloquée dans les emplois 'attributifs' des expressions appelées 'descriptions définies'⁴. Une expression comme *le président de la République* peut en

³ La question du vague intéresse, depuis longtemps, les logiciens et les philosophes du langage. Il existe sur cette question une littérature abondante et de multiples tentatives de formalisation, depuis les travaux sur les 'ensembles flous' (Zadeh) : en lien avec le problème des paradoxes sorites (problème du 'tas'), les logiques de 'supervaluation' (Van Fraassen) acceptent l'idée de jugements-limites ni vrais ni faux, et les logiques 'à valeurs multiples' posent l'existence d'une ou de plusieurs valeur(s) de vérité intermédiaires entre le vrai et le faux.

⁴ Depuis Frege, les descriptions définies ont toujours été une pierre d'achoppement pour les logiciens : question de la valeur de vérité d'une proposition contenant une description d'extension nulle (*Le roi de France est chauve*), question de la non-synonymie entre deux descriptions de même extension (*le vainqueur d'Iéna/le vaincu*

effet tantôt désigner un référent X particulier que la connaissance du monde permet d'identifier (*Le président de la République française s'est rendu hier en Allemagne*), tantôt renvoyer à la personne, quelle qu'elle soit, vérifiant (ès-qualité) la propriété (*Le président de la République française est le chef des armées*). Or il n'est pas toujours clair de savoir si l'on a affaire à un emploi 'référentiel' ou 'attributif' : *L'assassin des campeurs est un malade mental* signifie-t-il "X, qui se trouve avoir assassiné les campeurs, a été reconnu être un malade mental" ou bien "Je ne sais pas qui a assassiné les campeurs, mais pour avoir commis un crime aussi odieux, il faut être malade mental" ?

1.2. L'incertitude interprétative par excès de sens : la surdétermination

La surdétermination du sens est, elle aussi, facteur d'incertitude interprétative.

Derrière le sens explicite peut en effet se cacher un second sens, implicite, qui est à reconstruire. Il s'agit alors, pour l'interprétation, d'appréhender la globalité d'un message constitué de plusieurs strates signifiantes qui, loin de s'exclure, se complètent. Il existe deux types d'implicites : les 'présupposés' et les 'sous-entendus'. Est présupposé un sens implicite dont la reconstruction est entraînée par la forme même de certaines expressions. Ainsi *Jean a cessé de fumer* ou *Jean fume encore* présupposent tous les deux "Jean fumait avant". Si la reconstruction d'un présupposé se fait, en principe, automatiquement, en revanche celle d'un sous-entendu ne va pas de soi. Est sous-entendu un sens implicite qui ne peut être inféré à partir de sa forme ou de sa signification que dans certaines conditions. Ainsi *La poubelle est pleine* peut-il cacher, sous des dehors explicites de pur constat objectif, un acte de langage indirect (comme une demande ou un ordre d'aller vider la poubelle), adressé à l'interlocuteur. L'incertitude interprétative porte non seulement sur l'existence d'un sous-entendu mais aussi sur sa nature : peut-être le problème est-il d'acheter une poubelle plus grande !

Enfin, la surdétermination peut consister en un cumul forcé de deux sens distincts et explicites de même niveau — ce qui, dans son principe, viole les règles de la langue. Ce type de jeu de langage se rencontre dans le cas des 'mots-valises'⁵, mots inventés, construits par distorsion du système en fusionnant plusieurs mots existants (normalement disjoints les uns des autres, tant sur le plan des formes que sur celui des significations) : *télévangéliste* ("évangéliste + se produisant à la télévision"), *provocasseur* ("provocateur + casseur") ou *remue-ménages* ("remue-ménage + dans les méninges"). Le mot-valise est ambivalent ; la fusion des formes impose le cumul des sens — exercice souvent périlleux pour l'interprétation : que signifie *fanzine* ?⁶

Les jeux de mots sont une autre illustration du cumul de sens. Là encore, les règles de la langue sont transgressées : l'interprétation se trouve confrontée à la nécessité de superposer deux sens (normalement exclusifs l'un de l'autre) d'une même expression. La publicité a largement recours, on le sait, à ce procédé. Ainsi le slogan *Votre corps est un précieux capital, placez-le sur un matelas X* joue-t-il sur les deux sens de *placer* : "poser" (comme on pose son corps sur un matelas) et "déposer" (comme on dépose son argent sur un compte qui rapporte) — le passage de l'un à l'autre sens étant induit par le terme *capital*. Tout comme le mot d'esprit⁷, qui participe de ce même processus, le slogan publicitaire court toujours le risque de n'être pas compris : ainsi

de Waterloo), question de la substituabilité en contexte intensionnel ; aux 'extensionalistes' (Goodman, Olds, ...) se sont opposés les 'intensionalistes' (Quine, Carnap, Russell, ...). Les linguistes, de leur côté, ont été sensibles aux incertitudes de lecture des descriptions définies : 'référentielle' vs. 'attributive', 'transparente' vs. 'opaque' (*Oedipe voulait épouser sa mère*), ainsi qu'à la variabilité de leurs usages pragmatiques (*L'omelette au jambon est partie sans payer*).

⁵ Grésillon (1984).

⁶ Réponse : "magazine" (bricolé à peu de frais par des) "fans = fanatiques" (de rock, de BD, de cinéma, ...).

⁷ de Foucault (1988).

Pour des mécaniques qui roulent où les belles muscatures présentées sur l'image occultaient le sens lié à la marque automobile !⁸

Les facteurs d'incertitude qui viennent d'être évoqués sont omniprésents dans l'activité interprétative : la co-construction du sens d'un énoncé repose toujours sur le réglage variable de divers paramètres visant à ajuster son degré de détermination. Passons à présent à un autre type d'incertitude interprétative, qui n'affecte que certains énoncés : il s'agit de l'ambiguïté.

2. L'incertitude interprétative par concurrence de sens : l'ambiguïté

L'ambiguïté constitue un cas de figure très particulier : celui où l'interprétation d'un énoncé se trouve confrontée à un choix nécessaire entre plusieurs (généralement deux) sens mutuellement exclusifs, sans que soient données les clés pour opérer ce choix (faute d'indices provenant d'un contexte linguistique plus large et/ou d'une meilleure connaissance de la situation). Il s'agit donc toujours d'un moment de l'interprétation, appelé à être dépassé ultérieurement. L'ambiguïté peut procéder de deux sources : l'homonymie et la polysémie⁹.

2.1. La concurrence entre homonymes, ou l'ambiguïté accidentelle

L'étymologie du terme ('homônymia' : '(qui a) le même nom') parle d'elle-même. Deux termes lexicaux sont dits homonymes quand ils ont une même forme phonique (ce sont des 'homophones') et/ou graphique ('homographes'), alors qu'il s'agit de signes distincts (souvent d'origine différente) ayant des sens différents : la *bière* (boisson) n'a rien à voir avec la *bière* (cercueil), pas plus que l'*avocat* (fruit) avec l'*avocat* (juriste).

Dans la plupart des cas, cette collision accidentelle des formes est sans conséquence pour l'interprétation : aucune confusion possible entre *En sortant du Palais, j'ai parlé avec mon avocat* et *Au marché ce matin, j'ai acheté un kiwi et un avocat*. Qui d'autre que le linguiste ou l'amuseur public se prendrait à inventer des contextes mystificateurs, tels *La malchance a voulu qu'il tombe sur un avocat pourri* (fruit abîmé ou juriste corrompu ?) ou *Il faisait si chaud le jour de l'enterrement que l'on sortit la bière ?*

Plus gênants, en revanche, sont les cas d'ambiguïté dus à des ambiguïtés morphologiques (homonymies de catégories) : *Devant cette somme, il hésite* (*devant* : préposition ou verbe ?), *On a sorti le gâteau pour le goûter* (*goûter* : nom ou verbe ?). Et innombrables sont les cas d'ambiguïtés syntaxiques (homonymies de structures) : *C'est un entraîneur de football américain* (entraîneur américain ou football américain ?), *Il a rapporté un vase de Chine* (vase de Chine ou rapporté de Chine ?), *Elle a retrouvé la voiture endommagée* (qui était endommagée ou elle l'a retrouvée endommagée ?), *Quand as-tu dit qu'il viendrait ?* (tu as dit quand ou il viendra quand ?), etc.

Collision accidentelle de formes ou de structures, l'ambiguïté par homonymie constitue donc un facteur important d'incertitude interprétative, dont chacun des deux co-énonciateurs peut, selon les cas, être plus ou moins conscient.

L'émetteur court toujours le risque de produire des ambiguïtés incontrôlées. Journalistes et hommes politiques n'y échappent pas (pour la plus grande joie du *Canard enchaîné* !) : *Le Parlement doit discuter du projet de loi sur la famille du ministre des affaires sociales* [Le Monde] ; *Je ne serai pas le premier président à perdre une guerre !* [Reagan]. Anticipant sur l'interprétation de son message, au fil même de son élaboration, il arrive que l'émetteur procède « on line » à des auto-corrrections destinées à guider son interlocuteur¹⁰ : *Trois mille experts se*

⁸ Grunig (1990), à qui l'exemple est emprunté.

⁹ Fuchs (1996a).

¹⁰ Authier (1995), à qui l'exemple est emprunté.

réunissent aujourd'hui pour parler de l'avenir de la forêt à Paris, pas de la forêt à Paris, ils se réunissent à Paris pour parler de l'avenir de la forêt dans le monde [A2]. L'émetteur peut aussi produire volontairement une ambiguïté, soit pour induire en erreur son interlocuteur, soit pour faire un jeu de mots reposant sur un double sens (Docteur, ma femme est clouée au lit, je voudrais que vous la vissiez !).

Le récepteur, quant à lui, peut être piégé par l'ambiguïté de deux façons. Soit il perçoit tout à la fois qu'il doit choisir entre deux sens et qu'il n'en a pas les moyens : le blocage ne pourra être levé que par des indications supplémentaires, venues du contexte, de la situation, ou du co-énonciateur (sollicité de s'expliquer). Soit — et c'est le cas le plus courant — il ne perçoit pas l'ambiguïté : à la manière des figures ambiguës (où, comme l'a montré la théorie de la Gestalt, si l'on voit l'une des deux configurations, on n'arrive pas à voir l'autre), l'ambiguïté linguistique ne donne généralement lieu qu'à une seule lecture (la plus immédiate, la plus plausible pour le sujet). Quitte à faire un contre-sens, le récepteur sera incapable d'envisager le sens alternatif — du moins tant qu'un indice contraire ne viendra pas remettre en question son choix inconscient. Certaines constructions, dites 'labyrinthes', ont précisément la propriété de faire basculer l'interprétation en un point donné de l'énoncé. Ainsi un début d'énoncé comme *Les électeurs attendent des candidats...* sera-t-il généralement interprété comme sujet+verbe+objet ; mais une suite du type *...une clarification immédiate sur ce point décisif* obligera à réinterpréter *des candidats* comme un groupe prépositionnel (signifiant "de la part des candidats"), du fait de l'arrivée d'un groupe objet (*une clarification...*). C'est donc avec retard que le récepteur prend simultanément conscience de l'existence d'un facteur d'incertitude passé inaperçu et de son erreur de choix : l'étude des mouvements oculaires lors de la lecture permet de « suivre en direct » les allers et retours interprétatifs du sujet dans ce type de situation.

Source d'incertitude ou d'erreur interprétative, l'ambiguïté s'oppose à l'univocité : un énoncé univoque permet de construire une configuration sémantique stable, alors qu'un énoncé ambigu met en concurrence deux configurations sémantiques stables mais incompatibles. On a affaire, en quelque sorte, à une 'univocité dédoublée', qui induit une instabilité momentanée. Dans le cas d'une ambiguïté due à de l'homonymie, ce dédoublement tient à une collision de formes ou de structures : on peut la qualifier d'ambiguïté 'accidentelle'.

2.2. La concurrence entre les sens d'un polysème, ou l'ambiguïté conjoncturelle

Bien que construit sur un modèle grec ('polusêmos' : '(qui a) plusieurs significations'), le terme 'polysémie' n'a fait son entrée que tardivement dans le champ de la linguistique : il a été introduit en 1897 par Marcel Bréal dans son *Essai de sémantique* pour désigner une expression linguistique unique (il s'agit d'un seul signe) ayant plusieurs sens distincts mais apparentés. La préoccupation de Bréal était de rendre compte, à l'aide de cette notion, des évolutions de sens qu'un mot peut subir au cours du temps.

La parenté entre les sens, constatée en synchronie, peut en effet provenir de cheminements historiques divers. Il peut s'agir d'une dérivation de sens, comme, par exemple, dans le cas du mot *pompe* ("machine aspirant ou refoulant un liquide", qui en est venu au 19^es. à désigner aussi une "chaussure"). Ou bien d'une analogie de sens, comme dans celui de *lentille* ("graine comestible", qui a donné son nom, au 17^es., à une "substance réfringente transparente", du fait de l'analogie de forme courbe). Ou bien encore d'une simple juxtaposition de sens, comme dans le cas de *plateau* (qui désigne aussi bien une "étendue de pays", un "support pour transporter les objets" ou une "plate-forme pour présenter un spectacle", tous partageant la même propriété de 'platitude' exprimée par l'étymon *plattus* du latin populaire).

La polysémie touche des mots de toutes catégories : noms (*aiguille* à coudre, à tricoter, de montre, de rail, d'un clocher, d'une montagne, d'un conifère, ...), verbes (*défendre* : "aider,

protéger, soutenir, garantir, interdire, prohiber, condamner, ...”), adjectifs (*sec* : “desséché, aride, stérile, maigre, dur, indifférent, glacial, autoritaire, cassant, austère, ...”), prépositions (*pour* : “en échange de, à la place de, comme, vers, aux environs de, dans le but de, à cause de, ...”), etc.

La polysémie s’oppose, à bien des égards, à l’homonymie. Propriété sémantique essentielle, constitutive de la richesse, de la souplesse, de l’adaptabilité du langage, elle n’a rien de commun avec l’homonymie, accident contingent dû au nombre limité des formes de la langue. La première est massivement attestée dans le lexique (40% des mots du français, sans compter les affixes), la seconde beaucoup plus marginale (5%). Les dictionnaires les différencient, en faisant une seule entrée (suivie de rubriques de sens) pour la polysémie, et plusieurs entrées distinctes en cas d’homonymes.

Pourtant, tout comme l’homonymie, la polysémie peut être un facteur d’ambiguïté au niveau de l’énoncé. Il y a possibilité d’ambiguïté dès lors que l’expression polysémique se prête à un effet de ‘dissociation référentielle’, c’est-à-dire lorsque son sémantisme s’étend jusqu’à avoir des sens dénotatifs disjoints. Cet effet résulte lui-même de trois ordres de paramètres partiellement indépendants. La catégorie du polysème : on épingle plus facilement des référents distincts sur des termes lexicaux (en particulier sur des noms, comme *aiguille* ou *plateau*) que sur des termes grammaticaux. Son degré de concrétude : noms de choses ou verbes d’action, plutôt que termes abstraits. Et sa fréquence : plus un terme est fréquent, plus il tend à présenter une polysémie au sein de laquelle se détachent quelques sens saillants et disjoints¹¹.

Si l’énoncé ne permet pas de savoir quel est le sens dénotatif visé, il y a ambiguïté : *Il est vraiment doué : il a réussi l’opération à merveille* (opération “chirurgicale”, “financière” ou “arithmétique” ?) ; *Cet homme suit de Gaulle* (“marche derrière lui”, “vient après lui” ou “adhère à ses idées” ?) ; *J’ai voté pour toi* (“en ta faveur” ou “à ta place” ?) ; *La circulation a été déviée par la gendarmerie* (déviation “faite par les gendarmes” ou “passant par la gendarmerie” ?).

La polysémie touche non seulement des termes, mais aussi des relations entre termes. D’où la possibilité d’ambiguïtés lorsque la relation est susceptible de référer à plusieurs états de choses différents : *Jean s’est tué* (“par accident” ou “intentionnellement” ?) ; *Pierre et Marie sont mariés* (“ensemble” ou “chacun de son côté” ?) ; *L’alcool brûle* (“provoque des brûlures” ou “est combustible” ?) ; *Ce texte ne pose aucun problème* (“n’est pas problématique” ou “ne problématise pas” ?).

Selon les cas, le récepteur percevra ou non l’ambiguïté. Et l’émetteur effectuera parfois des pré-corrections d’erreur « on line » : *Ils développent une sarkozyte aigüe, une sorte d’affection — comprenez syndrome, pas tendresse — une sorte d’affection donc, qui se traduit par une forte irritation* [Le Monde], ou bien il produira un double sens volontaire : *Rémy découvre Châteauneuf à l’occasion d’un rallye automobile. Il n’a pas encore de Ferrari mais il court déjà. Dans tous les sens du mot* [Hébrard].

L’ambiguïté correspond, là encore, à une ‘univocité dédoublée’, qui induit une instabilité interprétative momentanée. Prenons l’exemple du polysème *encore*. Il donne lieu à interprétation univoque dans *Le crépuscule y régnait déjà, bien que le ciel, au-dessus des maisons, fût encore illuminé du soleil couchant* [Stevenson] (sens duratif de “continuer à”) ou dans *On me fit encore le coup cinq ou six fois* (sens répétitif de “à nouveau”). En revanche, il est source d’ambiguïté dans *Il a encore les quatre as* [Giono] (les conserve-t-il dans le cadre d’une partie de cartes en cours, ou vient-il de se les voir attribuer à nouveau dans le cadre d’une nouvelle partie ?).

Mais, contrairement à l’ambiguïté due à de l’homonymie, le dédoublement ne tient pas ici à des raisons fortuites. On préférera donc parler d’ambiguïté ‘conjoncturelle’ (plutôt qu’accidentelle) : même si le sémantisme de l’expression polysémique se trouve aller jusqu’à couvrir des sens incompatibles, il n’en reste pas moins que cette dissociation de sens s’enracine

¹¹ Fuchs (1994 : 94-98).

dans l'unicité de l'expression. C'est précisément cette unicité de l'expression polysémique qui donne lieu à un autre type d'incertitude, dû cette fois au glissement de sens. On a alors affaire à un nouveau cas de figure interprétatif : la 'plurivocité constitutive'¹².

3. L'incertitude par glissement de sens : la plurivocité constitutive

Si l'homonymie n'a guère, en elle-même, intéressé les théories linguistiques (sinon par le biais de l'ambiguïté), la représentation de la polysémie constitue un défi auquel se sont confrontées nombre de théories¹³.

Le propre d'une expression polysémique est d'articuler l'unité et la diversité sémantiques. Sauf à refuser le phénomène en le réduisant ou en l'éclatant¹⁴, il faut pouvoir rendre compte de cette dialectique du même et de l'autre, et en prévoir les conséquences pour l'interprétation des énoncés. Les termes polysémiques sont nombreux et fréquents : la plupart des énoncés en contiennent au moins un, souvent plusieurs. Or il en résulte relativement peu d'ambiguïtés. Pas d'équivoque, par exemple, dans l'énoncé suivant¹⁵ : *Il défendait avec une grande assurance cet article, alors qu'il n'en avait parcouru que les quelques lignes qui composaient son chapeau* ; pourtant les unités lexicales qu'il contient sont toutes polysémiques (*défendre* : "interdire / soutenir / ... " ; *grand* : "haut de taille / adulte / vaste / fameux / important / ... " ; *parcourir* : "accomplir un trajet / examiner rapidement / ... " ; *assurance* : "garantie / confiance en soi / ... " ; *article* : "objet de commerce / texte / mot / ... " ; *ligne* : "trait / trajet / fil / ... " ; *chapeau* : "couvre-chef / en-tête / ... ").

En revanche, dans un grand nombre de cas, l'interprétation de l'énoncé est constitutivement instable : elle semble osciller et couvrir toute une zone de sens variable, sans pouvoir se fixer en un point déterminé. L'incertitude tient alors, non pas à l'impossibilité d'un choix entre plusieurs sens mutuellement exclusifs, mais à la difficulté à pointer un sens précis.

Pour revenir à l'exemple du polysème *encore* évoqué plus haut, certains emplois induisent ce type d'incertitude interprétative. Ainsi le bulletin météorologique *Quelques averses se produiront encore, plutôt près des côtes* sera-t-il compris par certains sujets comme une sorte de mixte — en proportion d'ailleurs variable — de sens répétitif et de sens duratif ; et par d'autres comme un entre-deux indéterminable. L'interprétation oscillera en effet entre un pôle de type 'discontinuité' ("de nouvelles averses") et un pôle de type 'continuité' ("viendront prolonger la série des averses"). Dans d'autres cas, le sens se teintera d'une valeur de supplément quantitatif : *Saccard, n'ayant pu obtenir d'Amadieu même un sourire, salue la table d'en face où se trouvaient réunis trois spéculateurs de sa connaissance. Chez ceux-ci encore, il sentit la froideur, l'hostilité presque.* [Zola] ("il sentit à nouveau la froideur" et "chez ceux-ci aussi") ou de reste quantitatif : *La poste française a encore du chemin à parcourir avant d'être totalement assainie* [Le Monde] ("elle continue à devoir parcourir" et "du chemin reste à parcourir").

¹² Fuchs (1996b).

¹³ Le propos n'est pas ici de présenter les divers types de solutions proposés ; disons simplement que la parenté entre les sens d'un polysème est représentée, selon les théories, comme une parenté verticale, « en hauteur » (sémantique componentielle sémique), comme une parenté horizontale « en largeur » (psychomécanique) ou comme une parenté schématique « en profondeur » (grammaires cognitives et théorie des opérations énonciatives). Pour un tour d'horizon, voir Kleiber (1999). Quelques recueils représentatifs : Fall & al. (1996), Cadiot et Habert (1997), Cuyckens & Zawada (2001), Rémi-Giraud & Panier (2003), Soutet (2005).

¹⁴ Refus, de la part d'un certain structuralisme pur et dur, qui nie la diversité des sens au nom d'une totale 'monosémie' en langue : cf. Ruhl (1989). En sens inverse, réduction de la polysémie à de la simple homonymie, qui tend à nier l'unité de l'expression en éclatant les sens (traitements automatiques, expérimentations psycholinguistiques).

¹⁵ exemple emprunté à Victorri (1997).

Cette plurivocité constitutive, ou ‘plurivocité sans ambiguïté’¹⁶, correspond à une variabilité interprétative (intersubjective aussi bien qu’intrasubjective) indépassable, d’où les hésitations des sujets pour expliciter le sens. La diversité des reformulations qu’ils donnent (paraphrases elles-mêmes non inter-paraphrastiques) témoigne de ces glissements interprétatifs continus.

L’existence de ce cas de figure, qui est très répandu bien qu’il passe souvent inaperçu, oblige à s’interroger sur certaines évidences communes concernant l’interprétation d’un énoncé contenant un polysème. Il est impossible d’énumérer de façon consensuelle et finie la totalité des sens possibles d’un polysème : où arrêter, par exemple, la liste des sens d’un verbe comme *passer* (*J’ai passé le cap ; Il est passé général ; Le temps passe vite ; Ça passe ou ça casse ; La douleur passe ; En passant par la Lorraine ; Il passe pour un homme cultivé ; ...*)¹⁷ ? Cette impossibilité conduit, notamment, à récuser l’idée intuitive selon laquelle le contexte environnant (càd. les autres éléments de l’énoncé) fonctionnerait à la manière d’un tamis qui ‘filtrerait’ le sens effectif du polysème, parmi tous ses sens potentiels. Difficile aussi de voir dans le contexte une sorte de projecteur qui éclairerait certains traits pré-existants, ou ‘activerait’ certaines facettes du sens, au dépens d’autres. Et ce, d’autant plus que le contexte en question est lui-même constitué d’autres unités polysémiques qui interagissent.

Le jeu des différents polysèmes au sein d’un énoncé appelle plutôt une représentation en termes de mécanismes de composition de type ‘gestaltiste’ : la zone de sens couverte par chaque unité dépend de celle des autres, et le sens du tout est plus que la somme des sens des parties. On peut ainsi se représenter le noyau de sens propre à chaque unité polysémique comme une ‘forme schématique’¹⁸ qui, plongée dans un contexte, est déformable. Le contexte met en mouvement cette forme schématique malléable et la transforme en une configuration particulière, au terme d’un processus de ‘convocation-évoquant’. Chaque unité ‘convoque’ des éléments et en ‘évoque’ de nouveaux : dans l’interaction contextuelle, les formes schématiques s’enrichissent des éléments qu’elles convoquent mais, étant instables, elles subissent aussi des déformations, avant de se stabiliser (plus ou moins). La relative stabilité ou, au contraire, l’instabilité constitutive de l’interprétation d’un énoncé résulte donc du jeu des influences croisées des unités qui le composent et de la marge de variations subjectives inhérente à ce jeu.

En recourant aux mathématiques du continu (théorie des variétés différentielles et des systèmes dynamiques, théorie des catastrophes), il est possible de modéliser la polysémie et les différents cas de figure interprétatifs auxquels elle donne lieu¹⁹ : univocité, ambiguïté et plurivocité constitutive.

La capacité à déployer tout un espace de sens apparentés, qui caractérise la polysémie, constitue — on l’aura deviné — un formidable défi pour le traitement automatique des langues²⁰. Pourtant, ce phénomène spécifique aux langues dites naturelles joue un rôle central dans leur productivité, leur finesse et leur richesse. Les travaux littéraires ont, depuis longtemps, souligné

¹⁶ Fuchs (2004).

¹⁷ Franckel & al. (1996).

¹⁸ Terme de Culioli (1990 : 115-126), repris dans Paillard (2000).

¹⁹ Victorri et Fuchs (1996 : ch.3). A toute expression polysémique sont associés un ‘espace sémantique’ et un ‘espace co—textuel’. La dynamique induite lors de l’interprétation est représentée par une fonction potentielle. Les trajectoires de cette dynamique aboutissent à des ‘attracteurs’ (minima locaux de cette fonction). Le sens résultant dessine un certain « relief » sur l’espace sémantique, où les « vallées » correspondent aux ‘bassins d’attracteurs’. Une fois défini un ‘seuil d’admissibilité’, l’univocité correspond à un seul minimum important avec un bassin d’attracteur étroit et profond, l’ambiguïté à plusieurs minima séparés par des « cols » élevés, et la plurivocité constitutive à plusieurs minima mais sans « cols » prononcés.

²⁰ Pustejovsky (1996), Ravin & Leacock (2000).

son omni-présence dans les textes et ses liens avec les ‘figures’ (métaphore, métonymie, ...) ²¹ : sans la polysémie, le tissage volontaire de plusieurs fils (‘poly-isotopie’) ²² entremêlés, qui constitue l’un des rouages de l’écriture, serait impossible.

Conclusion

Le sens n’est pas un donné pré-existant, qu’il s’agirait de coder. Il résulte, dans un équilibre toujours fragile et provisoire, d’une co-construction qui comporte une marge indépassable d’ajustements intersubjectifs plus ou moins réussis ²³. Le rêve logiciste d’une parfaite bi-univocité entre formes et sens s’avère donc illusoire : défaillance ou imperfection de la langue ? Bien au contraire. C’est à la labilité du sens, à la déformabilité inhérente aux configurations signifiantes que le langage doit de pouvoir fonctionner et évoluer. L’incertitude en est le prix à payer.

Références

- AUTHIER, Jacqueline, 1995 : *Ces mots qui ne vont pas de soi : boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, Paris : Larousse.
- BENVENISTE, Emile, 1966 : *Problèmes de linguistique générale*, Paris : Gallimard.
- BONNHOMME, Marc (ed.), 2001 : “Figures du discours et ambiguïté”, *Semen*, 15, Presses Universitaires Franc-Comtoises.
- BREAL, Marcel, 1897 : *Essai de sémantique : science des significations*, Paris ; réédition 1976, Genève : Slatkine.
- CADIOT, Pierre & Benoît HABERT (eds.), 1997 : “Aux sources de la polysémie nominale”, *Langue française*, 113.
- CULIOLI, Antoine, 1990/1999 : *Pour une linguistique de l’énonciation*, tome 1/tomes 2 et 3, Gap/Paris : Ophrys.
- CUYCKENS, Hubert & Britta ZAWADA (eds.), 2001, *Polysemy in Cognitive Linguistics*, Amsterdam/Philadelphia : Benjamins.
- FALL, Khadiyatoula, Jean-Marie LEARD & Paul SIBLOT (eds.), 1996 : *Polysémie et construction du sens*, Université Paul Valéry, Praxiling.
- FOUCAULT de, Brunot, 1988 : *Les structures linguistiques de la genèse des jeux de mots*, Berne : Lang.
- FRANCKEL, Jean-Jacques & al., 1996 : « Modes de régulation de la variation sémantique d’une unité lexicale : le cas du verbe *passer* », *La locution, entre langue et usages*, Presses de l’ENS Fontenay-St Cloud.
- FUCHS, Catherine, 1994 : *Paraphrase et énonciation*, Paris/Gap : Ophrys [chapitre III : La plurivocité, une problématique interprétative].
- FUCHS Catherine, 1996a : *Les ambiguïtés du français*, Gap/Paris : Ophrys.
- FUCHS, Catherine, 1996b, “L’interprétation des polysèmes en contexte”, *Les formes du sens* (G. KLEIBER & M. RIEGEL, eds.), Louvain : Duculot, pp. 127-133.

²¹ Voir par exemple le recueil réuni par Bonhomme en 2001, sous le titre (malheureux !) : « Figures du discours et ambiguïté ».

²² Rastier (1987 : ch. VIII).

²³ Culioli (1990/1999).

- FUCHS, Catherine, 2004 : “La co-énonciation, carrefour des anticipations linguistiques”, *L’anticipation à l’horizon du présent* (R. ZOCK & B. VAXELAIRE, eds.), Liège : Mardaga.
- GRESILLON, Almuth, 1984 : *La règle et le monster : le mot-valise*, Tübingen : Niemeyer.
- GRUNIG, Blanche, 1990 : *Les mots de la publicité*, Paris : éditions du CNRS.
- KLEIBER, Georges, 1999 : *Problèmes de sémantique : la polysémie en questions*, Lille : Presses universitaires du Septentrion.
- PAILLARD, Denis, 2000 : “A propos des verbes ‘polysémiques’ : identité sémantique et variation”, *Syntaxe et Sémantique*, 2, pp. 99-120.
- PUSTEJOVSKY, James, 1996, *Lexical Semantics : The Problem of Polysemy*, Oxford : Clarendon Press.
- RASTIER, François, 1987, *Sémantique interprétative*, Paris : PUF.
- RAVIN, Yael & Claudia LEACOCK (eds.), 2000, *Polysemy : Theoretical and Computational Approaches*, Oxford : Oxford University Press.
- REMI-GIRAUD, Sylvianne & Louis PANIER (eds.), 2003 : *La polysémie ou l’empire des sens : lexique, discours, représentations*, Presses Universitaires de Lyon (coll. Linguistique et Sémiologie).
- RUHL, Charles, 1989 : *On Monosemy, a Study in Linguistic Semantics*, New York : State University of New York Press. [compte-rendu par Ronald LANDHEER, 1991, *Journal of Pragmatics*, 15, pp. 210-215].
- SOUTET, Olivier (ed.), 2005 : *La polysémie*, Paris : Presses de l’Université Paris-Sorbonne.
- VICTORRI, Bernard & Catherine FUCHS, 1996 : *La polysémie : construction dynamique du sens*, Paris : Hermès.
- VICTORRI, Bernard, 1997 : “La polysémie : un artefact de la linguistique ?”, *Revue de sémantique et de pragmatique*, 2, pp. 41-62.